

Bulletin officiel

N° 5 du 5 mai 2018

Sommaire général

Sommaire chronologique

Administration
centrale

Plan de classement

Bureau des cabinets

Secrétariat général

- Mission Parlement européen
- Mission ressources communes
- Service des ressources humaines
- Délégation aux systèmes d'information
- Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité
- Service des affaires financières et immobilières
- Institut de la gestion publique et du développement économique
- Service de la communication

Direction générale des entreprises

- Secrétariat général
- Service de la compétitivité, de l'innovation et du développement des entreprises
 - S-D de la normalisation, de la réglementation des produits et de la métrologie
 - S-D du droit des entreprises
- Service de l'industrie
- Service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services
 - S-D du tourisme
- Service de l'action territoriale, européenne et internationale
 - Tutelle des chambres de métiers et de l'artisanat
 - Tutelle des chambres de commerce et d'industrie
 - S-D de la réindustrialisation et des restructurations d'entreprises
- Service de l'économie numérique

Direction générale des finances publiques

Direction générale du Trésor

Direction du budget

Inspection générale des finances

Direction générale des douanes et droits indirects

- Commission de conciliation et d'expertise douanière

Direction générale des douanes et droits indirects – Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

- Service commun des laboratoires

Direction générale de l'INSEE

Direction des affaires juridiques

Direction interministérielle de la transformation publique

Contrôle général économique et financier

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

- Institut Mines-Télécom
- Télécom École de management
- Télécom SudParis
- Télécom Bretagne
- Télécom ParisTech
- Télécom Lille 1
- École nationale supérieure des mines de Paris
- École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne
- École nationale supérieure des mines d'Alès
- École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux
- École nationale supérieure des mines de Douai
- École nationale supérieure des mines de Nantes

Agence des participations de l'État

Agence du patrimoine immatériel de l'État

Agence pour l'informatique financière de l'État

Délégation nationale à la lutte contre la fraude

Commission de certification des comptes des organismes payeurs des dépenses financées par les fonds européens agricoles

Délégation interministérielle aux normes

Délégation générale au pilotage des DIRECCTE et DIECCTE

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Autres organismes

- La Monnaie de Paris
- Institut national de la propriété industrielle
- Établissement Bpifrance
- Établissement de la Retraite additionnelle de la Fonction publique

Sommaire général

	Pages
Direction générale des entreprises	
<i>Service de l'industrie</i>	
Arrêté du 16 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites.....	1
Arrêté du 26 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut français du textile et de l'habillement	2
<i>Service de l'action territoriale, européenne et internationale</i>	
<i>Tutelle des chambres de métiers et de l'artisanat</i>	
Avis de vacance de poste de secrétaire général de la chambre de métiers et de l'artisanat	3
<i>S-D de la réindustrialisation et des restructurations d'entreprises</i>	
Arrêté du 15 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions.....	4
Direction générale des finances publiques	
Arrêté du 11 avril 2018 portant désignation à la chambre nationale de discipline près le conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables	5
Direction générale du Trésor	
Arrêté du 10 avril 2018 portant nomination au Bureau central de tarification.....	6
Direction du budget	
Décision du 27 mars 2018 portant nomination d'un référent déontologue (direction du budget).....	7
Décision du 10 avril 2018 fixant la rémunération du président de l'Établissement français du sang	8
Décision du 16 avril 2018 fixant la rémunération du président du conseil d'administration de l'Institut français.....	9
Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies	
<i>Institut Mines-Télécom</i>	
Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil	10
Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil	11

	Pages
Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom ParisTech de l'Institut Mines-Télécom	13
Arrêté du 28 février 2018 rapportant l'arrêté du 19 janvier 2017 portant attribution du diplôme d'études supérieures de gestion de Télécom école de management de l'Institut Mines-Télécom....	19
Arrêté du 29 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom.....	20
Arrêté du 29 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction.....	22
Arrêté du 4 avril 2018 rapportant l'arrêté du 27 octobre 2017 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil.....	23
<i>École nationale supérieure des mines de Paris</i>	
Arrêté du 20 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris – cycle ingénieur civil	24
<i>Agence pour l'informatique financière de l'État</i>	
Décision du 28 mars 2018 portant nomination du référent déontologue de l'Agence pour l'informatique financière de l'État.....	29
<i>Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature</i>	
Arrêté du 8 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB).....	30

Sommaire chronologique

	Pages
19 février 2018	
Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil	10
Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil	11
Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom ParisTech de l'Institut Mines-Télécom	13
28 février 2018	
Arrêté du 28 février 2018 rapportant l'arrêté du 19 janvier 2017 portant attribution du diplôme d'études supérieures de gestion de Télécom école de management de l'Institut Mines-Télécom.....	19
8 mars 2018	
Arrêté du 8 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB).....	30
15 mars 2018	
Arrêté du 15 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions.....	4
16 mars 2018	
Arrêté du 16 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites.....	1
20 mars 2018	
Arrêté du 20 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris – cycle ingénieur civil	24
26 mars 2018	
Arrêté du 26 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut français du textile et de l'habillement	2
27 mars 2018	
Décision du 27 mars 2018 portant nomination d'un référent déontologue (direction du budget).....	7
28 mars 2018	
Décision du 28 mars 2018 portant nomination du référent déontologue de l'Agence pour l'informatique financière de l'État.....	29

	Pages
29 mars 2018	
Arrêté du 29 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom.....	20
Arrêté du 29 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction.....	22
4 avril 2018	
Arrêté du 4 avril 2018 rapportant l'arrêté du 27 octobre 2017 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil.....	23
10 avril 2018	
Arrêté du 10 avril 2018 portant nomination au Bureau central de tarification.....	6
Décision du 10 avril 2018 fixant la rémunération du président de l'Établissement français du sang....	8
11 avril 2018	
Arrêté du 11 avril 2018 portant désignation à la chambre nationale de discipline près le conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.....	5
16 avril 2018	
Décision du 16 avril 2018 fixant la rémunération du président du conseil d'administration de l'Institut français.....	9
Non daté	
Avis de vacance de poste de secrétaire général de la chambre de métiers et de l'artisanat	3

Direction générale des entreprises
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 16 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration
du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L.521-1 à L.521-12;

Vu la loi n° 48-1228 modifiée du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des centres techniques industriels;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2015 portant création du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites;

Vu l'arrêté du 7 janvier 2016 portant nomination au conseil d'administration du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites,

Arrête:

Article 1^{er}

M. VASSAL Serge est nommé membre du conseil d'administration du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites au titre des représentants des chefs d'entreprises en remplacement de M. BREUIL Daniel, démissionnaire.

Article 2

Le chef du service de l'industrie de la direction générale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 16 mars 2018.

Pour le ministre et par délégation :
*Le chef du service de l'industrie
de la direction générale des entreprises,*
JULIEN TOGNOLA

Direction générale des entreprises
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 26 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration
de l'Institut français du textile et de l'habillement**

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu l'arrêté du 14 avril 2000 portant création de l'Institut français du textile et de l'habillement;
Vu l'arrêté du 29 août 2016 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut français
du textile et de l'habillement,

Arrête:

Article 1^{er}

Sur proposition de la Fédération nationale des syndicats du personnel d'encadrement des industries chimiques et connexes (CFE-CGC Chimie), Mme Françoise Mialhe est remplacée par M. Christophe Marais pour la durée du mandat restant à courir et ce, en application de l'article 6 des statuts de l'Institut français du textile et de l'habillement.

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économique et financier.

Fait le 26 mars 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le chef du service de l'industrie,
JULIEN TOGNOLA

Direction générale des entreprises
Service de l'action territoriale, européenne et internationale
Tutelle des chambres de métiers et de l'artisanat

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Avis de vacance de poste de secrétaire général
de la chambre de métiers et de l'artisanat**

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont des établissements publics administratifs placés sous la tutelle de l'État. Le personnel du réseau des CMA est régi par le statut adopté par la commission paritaire nationale instituée par la loi n° 52-1311 du 10 décembre 1952 (notamment les articles 10-1 et 20 et l'annexe IV relatifs au recrutement et aux postes de secrétaire général, directeur des services).

Le poste de secrétaire général de chambres de métiers et de l'artisanat suivant est déclaré vacant:

ETABLISSEMENT	DATE PRÉVUE de recrutement	CLASSIFICATION de l'emploi	DÉLAI de présentation des candidatures	CANDIDATURES à adresser à :
Chambre de métiers et de l'artisanat départementale de la Haute-Vienne	1 ^{er} juillet 2018	Rang 3	Avant le 15 mai 2018	M. le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat départementale de la Haute-Vienne, 12, avenue Garibaldi, BP 3803, 87038 LIMOGES CEDEX

Les conditions à remplir, les modalités d'organisation, le calendrier et le programme des épreuves sont annexés au statut susmentionné et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique: Les CMA recrutent - L'examen aux fonctions de secrétaire général). Toutes les vacances de postes sont publiées au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers, consultable sur le portail de l'économie et des finances: economie.gouv.fr, rubrique Suivre l'information. Elles sont également accessibles sur le site internet www.artisanat.fr, rubrique: Les CMA recrutent.

Peuvent postuler les candidats inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de secrétaire général, directeur des services. Cette inscription donne vocation à nomination dans l'emploi correspondant. Elle est subordonnée à la réussite de l'examen national d'aptitude aux fonctions de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat ou de chambre régionale de métiers et de l'artisanat. Cet examen est ouvert notamment aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière.

Direction générale des entreprises
Service de l'action territoriale, européenne et internationale
S-D de la réindustrialisation et des restructurations d'entreprises

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 15 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration
de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions**

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.313-15 et D.313-18,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions :

En qualité de représentants de l'État, désignés par le ministre chargé des petites et moyennes entreprises :

- en tant que membre titulaire : Mme Linda Debernardi, cheffe du bureau de la formation et de l'emploi industriel ;
- en tant que membre suppléant : Mme Gisèle Anki-Zuccarello, chargée de mission.

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 15 mars 2018.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des entreprises,
PASCAL FAURE

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

**Arrêté du 11 avril 2018 portant désignation à la chambre nationale de discipline
près le conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu l'article 50 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la formation d'expert-comptable,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Khellaf (Hakim), conseiller référendaire à la Cour des comptes, est désigné comme membre suppléant de la chambre nationale de discipline de l'ordre des experts-comptables, en remplacement de M. Chabrun (Jacques).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 11 avril 2018.

Pour le ministre de l'économie et des finances
et par délégation :

*La sous-directrice des professionnels
et de l'action en recouvrement,*

VÉRONIQUE RIGAL

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 10 avril 2018 portant nomination au Bureau central de tarification

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le code des assurances, notamment son article R. 250-1;
Vu le décret n° 2015-518 du 11 mai 2015 relatif au Bureau central de tarification;
Vu les arrêtés des 25 juillet 2017 et 2 mars 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance de responsabilité civile locative ou de responsabilité civile des copropriétaires ou des syndicats de copropriétaires en vertu des articles L.215-1 et L.215-2 du code des assurances, en qualité de représentants des entreprises d'assurances opérant sur le territoire de la République française :

Mme Valérie BEAUDOIN (Groupama), suppléante de Mme Nadine DURAND (Allianz).

M. Olivier COURBE (MATMUT), suppléant de Mme Catherine GAULIER (GMF).

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 avril 2018.

Pour le ministre de l'économie
et des finances et par délégation :
Le sous-directeur des assurances,
LIONEL CORRE

Direction du budget

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décision du 27 mars 2018 portant nomination d'un référent déontologue (direction du budget)

La directrice du budget,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 28 *bis*;

Vu le décret n° 2017-447 du 27 mars 2017 portant organisation de la direction du budget;

Vu le décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique;

Vu l'arrêté du 27 mars 2017 modifié portant organisation de la direction du budget;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2017 portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique,

Décide:

Article 1^{er}

Mme Isabelle KERZÉRHO, attachée hors classe, en fonction au bureau des ressources humaines, est nommée référent déontologue de la direction du budget, pour une durée de deux ans à compter du lendemain de la parution de la présente décision.

Article 2

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 27 mars 2018.

La directrice du budget,
Pour la directrice du budget :
La chef de service,
SOPHIE MANTEL

Direction du budget

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décision du 10 avril 2018 fixant la rémunération du président de l'Établissement français du sang

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1222-8 et R. 1222-14;
Vu le décret n° 53-707 du 9 août 1953 modifié relatif au contrôle de l'État sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social, notamment son article 3;
Vu le décret du 16 octobre 2017 portant nomination, en renouvellement de son mandat, de M. François TOUJAS en qualité de président de l'Établissement français du sang,

Décident:

Article 1^{er}

La rémunération annuelle brute de M. François TOUJAS, président de l'Établissement français du sang est fixée, à compter de la date d'effet du renouvellement de son mandat, dans les conditions ci-après définies :

- une part fonctionnelle de 140 000 €;
- un complément personnel de 22 000 €;
- une part variable sur objectifs, d'un montant maximal de 20 % de la part fonctionnelle, soit 28 000 € en année pleine.

Article 2

Le président de l'Établissement français du sang est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 avril 2018.

*Le ministre de l'économie
et des finances,*
BRUNO LE MAIRE

*Le ministre de l'action
et des comptes publics,*
GÉRALD DARMANIN

Direction du budget

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décision du 16 avril 2018 fixant la rémunération du président du conseil d'administration de l'Institut français

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,
Vu le décret n° 53-707 du 9 août 1953 modifié relatif au contrôle de l'État sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social, notamment son article 3;
Vu le décret du 9 août 2017 portant nomination du président du conseil d'administration de l'établissement public Institut français et ambassadeur chargé de mission pour l'action culturelle extérieure de la France,

Décident:

Article 1^{er}

La rémunération annuelle brute de M. Pierre BUHLER, président du conseil d'administration de l'établissement public Institut français est fixée, à compter de la date d'effet de sa nomination, dans les conditions ci-après définies :

- une part fixe, à caractère fonctionnel, de 110 000 €;
- une part variable sur objectifs, d'un montant maximal de 15 % de la part fonctionnelle, soit 16 500 € en année pleine.

Article 2

Le président du conseil d'administration de l'établissement public Institut français est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 16 avril 2018.

*Le ministre de l'économie
et des finances,*
BRUNO LE MAIRE

*Le ministre de l'action
et des comptes publics,*
GÉRALD DARMANIN

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 25 février 2013 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 1^{er} février 2018 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom est attribué avec les mentions suivantes aux élèves du cycle ingénieur civil de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sortis de l'école en 2018, désignés ci-après :

Mention bien

M. Gourseaud (Pierre).

Mention assez bien

M. Braure (Thomas).

M. Su (Paul).

Sans mention

M. Chaplain (Clément).

M. Rigaud (Sylvain).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

Le directeur de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 19 février 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2014 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 1^{er} février 2018 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves du cycle ingénieur civil de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sortis de l'école en 2018, désignés ci-après :

M. Allard (Benjamin).
Mme André (Séverine).
Mme Babilliot (Laurine).
Mme Bélis (Caroline).
M. Billioud (Loïc).
M. D'Aletto (Benjamin).
M. Dekkiche (Omar).
M. Delaunay (Arnaud).
M. Diogo (Géraud-Loup).
M. Do Khac-Verhertbruggen (Kim Long).
M. Dol (Nicolas).
M. Duarte Freire (Felipe).
Mme Dubreuil (Mélodie).
M. Dupont (Robin).
M. Eydan (Bastien).
Mme Guérard (Clothilde).
M. Landas (Aurélien).
Mme Larquetoux (Marion).
M. Lefort (Vincent).
M. Leille (François).
M. Lepage (Adrien).
Mme Malandain (Marion).
M. Mallinger (Hugo).
Mme Martin (Eloïse).

Mme Merle (Florence).
M. Morales González (Cristóbal).
M. Moura Arimatea Das Chagas (Bruno).
M. Nerôme (Nicolas-Max).
Mme Nguyen (My-An).
M. Nicolau (Madec).
M. Ouvrard (Nathan).
M. Paillot (Guillaume).
M. Peillon (Rémi).
M. Razban Haghghi (Keivan).
M. Roldán Díaz (Andrés).
M. Rossi Vargas (Fernando).
M. Salazar Pesce (Jaime Esteban).
M. Soignon (Quentin).
Mme Trutt (Léna).
M. Ung (Eric).
Mme Veyron (Mathilde).
M. Vieillard (Antoine).
M. Vincent (Axel).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

Le directeur de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 19 février 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie
et des technologies :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 19 février 2018 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé
de Télécom ParisTech de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2014 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 21 décembre 2017 et sur la proposition du directeur de Télécom ParisTech,

Arrête :

Article 1^{er}

Le titre d'ingénieur diplômé de Télécom ParisTech de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2015

M. ANDRIAMAKAOLY (Jérémy, Tahina).
M. BERTHIER (Paul, Jacques).
Mme BOISDUR (Léa, Jill).
M. CHABOT (Vincent, Etienne).
Mme FOURNERET (Audrey, Virginie).
M. ISNARDY (Antoine, Bernard).
M. KENANIAN (Joris, Thibaud).
M. MBARKI (Mouhcine).
M. MEYER (Arthur).
M. TANAKA (Alban, Hagui).

Au titre de la promotion 2016

M. ALESSIS (Benoît).
M. AOUATE (Jérémy).
M. ARTAUD (Adrien).
M. AUGUSTIN (Arnaud).
Mme BARDONNET (Marie-Laure, Anne).
M. BEILLEVAIRE (Marc, Pierre).
M. BERTOLI (Karl).
M. BIDOT (Barthélemy).
M. BOTAZZO (Mike, Matthews).
M. CASTELLANOS SALINAS (Arturo, Gaston).
M. CASTEX (Jimmy, Niels).
Mme CHAUVELOT (Lou-Andréa, Maïsseka).

Mme CHEN (Céline).
Mme COLUMELLI (Louise).
M. COUTEAUX (Vincent).
Mme DARMON (Diane).
M. DE TOURNEMIRE (Pierre, Marie).
M. DENIS (Anatole).
Mme DIOP (Ndèye, Seynabou).
M. DUBREUIL (Pierre).
M. FADDOUL (Marc).
Mme FALL (Fatimata).
M. FLEGEO (Aymeric).
Mme GAHERY (Louise, Marie).
Mme GOGA (Marie).
M. HIHI (Adil).
Mme JANDOT (Camille, Amira).
M. KARAA (Mohamed Karim).
M. LANASPEZE (Sébastien).
M. LE GULUDEC (Guillaume).
M. LUCET (Pierre-François, Jean-Christophe).
Mme MA (Jia).
M. MOLLARD (Michaël, Ange).
M. MONET (Vincent, Antoine).
M. MOREAU (Matthieu, Pierre).
M. MUSIC (Luka).
M. MUSSO (Arnaud, Paul).
M. NICODÈME (Luc, André).
Mme NOÉ (Estelle).
M. PARENT (Charles, Arnaud).
Mme PINOS SANTAMARÍA (Pamela, Elizabeth).
M. POIROT (Charles-Henri).
Mme RABIS (Pauline).
M. RAMZI (Zaccharie).
M. RICHART (Félix).
M. ROMERO (Julien, Vincent, Pierre).
M. ROUSSEAU (Antoine, Charles).
M. SALHI (Mohammed).
M. SCHREINER (Paul).
Mme SERBOUTI (Nadya).
M. SEZNEC (Mickaël).
M. SIRETA (Alexis, Xavier).
M. SORMAIN (Rémi).
M. THOMAS (Edouard).
M. TUAZ-TORCHON (Dimitri).
Mme VAULET (Paola, Marie).
M. VOILEAU (Quentin).
Mme WEBER (Céline).
Mme YVARD (Aurore, Sabine).
M. ZHANG (Hao).
M. ZUBER (Martin, Simon).

Au titre de la promotion 2017

Mme ADJAVON (Diane-Yayra).
M. ALBERTI (Alessio).
M. ALSEBAALY (Elie).
M. ANGHELOPOULOS (Serge).
Mme APTEL (Laure, Berthe).
M. AUCLAIR (Benjamin).
M. AUGUSTIN (Aloÿs).
M. AURIOL (Aymeric, Sébastien).
Mme AYNIE (Gabrielle).
M. BAI (Yunzhi).
M. BALTEAUX (Aurélien, Jean-Baptiste).
M. BARBERO (Federico).
M. BATTINO (Benjamin, Hai Claude).
M. BATTISTELLA (Enzo).
Mme BEN AYED (Amna).
M. BEN KACEM (Salah).
Mme BEN MESSAOUD (Sabrine).
M. BEN SASSI (Tarek).
Mme BERARD (Clara, Eve).
Mme BERRACHDI (Chaima).
M. BERTOLINO (Matteo).
M. BONETTI (Arnaud).
M. BOURAOUI (Oussama).
M. BOURGEY (Florian).
M. BRAUN (Hugo, Vincent).
M. CAMPO (Giorgio).
M. CAMURATI (Giovanni).
M. CANDIDO LIMA (Tuan).
M. CARDOSO CORDEIRO (Bernardo).
Mme CHABANIER (Solène).
Mme CHAMMAS (Dima).
M. CHAPRON (Xavier).
M. CHATON (Thomas).
Mme CHEN (Huiqin).
M. CHOUAMO TOUKO (Boris, Ivan).
Mme CLERGER (Cybill).
M. COELHO LECHNER (Carlos).
M. COLAS (Benoît).
M. COURMONT (Louis, Martial).
Mme CREMON (Chiara).
M. DAKHLAOUI (Issameddine).
M. DASSIER (Sylvain, Laurent).
M. De FREITAS SMAIRA (Lucas).
M. De LARA (Nathan, André).
M. De MARMIESSE DE LUSSAN (Gabriel).
M. DEBAENE (Nicolas, Pierre).
M. DELAUNAY (Arnaud, Paul).
M. DELCOURT (Samuel).

M. DESROUSSEAUX (Quentin).
M. Di BELLA (Alessandro).
M. Di STEFANO (Sebastiano).
M. DINH (Hai Nguyen).
M. DJEBALI (Nidhal).
M. DUCAROUGE (Alexis).
M. EBOLI (Thomas).
Mme EL ASMAR (Clara).
M. EL HAYEK (Anthony).
Mme EL KORNO (Wiame).
M. ENCIBI (Mohamed Hamza).
M. ESPINEL SARMIENTO (David, Fernando).
Mme ESSAAFI (Azza).
Mme FAN (Zhaoxi).
M. FARAJALLAH (Joe).
M. FENG (Mao).
Mme FENG (Yan).
Mme GAUDRON (Alexandra, Camille).
M. GIOIA (Enrico).
M. GOGHROD (Yazid).
Mme GONG (Linxia).
M. GRELET (Guillaume).
M. GROLÉAZ (Lucas).
M. GRZESIAK (Bartosz).
M. GUÉRIN (Paul, Dieter).
Mme GUEYE (Khady).
M. GUILHEM-DUCLÉON (Samuel).
M. GÜNTHER (Mauricio Daniel).
M. HALLADJIAN (Sarkis).
M. HAWARI (Mohammed).
M. HAZIZA (Ariel).
Mme HMIDA (Hana).
M. HOUDAYER (Antoine).
M. HU (Anthony).
M. IZYDORCZYK (Lucas).
M. JOO (Elfilani).
M. JU (Da).
Mme KAABACHI (Cyrine).
M. KASSAB (Rahif).
M. LAHLOU (Salem).
M. LAMBERT (Alex).
M. LE (Minh Tri Tue).
M. LE ROUX (Sylvain, Matthieu).
M. LEGROUX (Nicolas, Jacques).
M. LENTHY-TOFANELLI (Fabien).
M. LEROY (Quentin).
Mme LIU (Jiali).
M. LORRE (Guillaume).
M. LOTZE (Marcel).
Mme LU (Ruimin).

M. LUCARELLA (Marco).
M. MADOTTO (Federico).
M. MARCHISIO (Simone).
M. MARIGNIER (Gabin).
M. MARIN (Gautier).
M. MASSELIN (Côme, Jean).
M. MATA (Pembe).
M. MATHERON (Maxime).
M. MAURO (Andrea).
M. MERINDOL (Marc, Jean-François).
M. MITA (Graziano).
M. NAHUM (Alexandre, Marcel).
Mme NGUYEN (Bérénice).
M. NGUYEN (Hoang Nhat Minh).
M. NGUYEN (Quang Nhat).
M. NICOLET (Victor).
M. NISI (Dario).
M. NOUJEIM (Ralph).
M. NOVIKOV (Ivan).
M. ORSINI (Emmanuel, René).
M. PACELLI (Giuseppe).
M. PARIS (Antoine).
M. PENG (Zhiling).
M. PICAND (Guillaume).
M. PONCHON (Bastien, Jacques).
M. PONTOIS (Nicolas, Sébastien).
M. PORTA (Hugo, Laurent).
M. PORTENARD (Baptiste, Dominique).
Mme QIAN (Zifei).
M. QUARANTA (Alessandro).
M. QUESSON (Pierre, Robert).
M. RAIMONDO (Corrado).
M. RAKOTOARIVONY (Allan, Noel).
M. ROUILLET (Antoine).
M. RYDAHL (Christopher).
M. SALAÜN (Achille).
M. SCHOUMACHER (Julien).
M. SCHUSTER (Tobias Benedikt).
M. SECK (Abdou, Aziz Dabakh).
M. SILVA CHUQUILLANQUI (Marco, Esteban).
M. SILVA SANTANA ALENCAR (Douglas).
M. SKALA (Maciej Pawel).
M. SOUKARIE (Rémy, Omar).
M. SOUOP PEKAM (Lionel Brice).
M. SROUR (Ali).
M. SURCA MENDIETA (Marco, Antonio).
M. TACONET (Robin, Victor).
M. TANG (Kai).
M. TATARANNI (Giovanni).
M. TEKAYA (Adnene).

M. THIERCÉ (Nicolas, Xavier).
Mme TOUATI (Yousra).
M. TRAN (Gia Lac).
M. TRAN (Thanh Toan).
M. TURP (Henry).
M. TURQUETIL (Antoine, Yves).
M. WANG (Weikang).
M. WOLFF (Yannick).
M. XU (Tao).
M. YANG (Xinyi).
M. YANG (Xuecan).
M. YU (Qihui).
M. ZAOUK (Khaled).
M. ZEINOUN (Samer).
M. ZHANG (Chao).
Mme ZHANG (Xiao).
Mme ZHANG (Yiyi).
Mme ZHANG (Zhengying).
Mme ZHENG (Jie).
M. ZOUARI (Mehdi).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom ParisTech de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de Télécom ParisTech sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 19 février 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 28 février 2018 rapportant l'arrêté du 19 janvier 2017 portant attribution du diplôme d'études supérieures de gestion de Télécom école de management de l'Institut Mines-Télécom

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;
Vu l'arrêté du 18 avril 2012 relatif à Télécom école de management ;
Vu l'arrêté du 19 janvier 2017 portant attribution du diplôme d'études supérieures de gestion de Télécom école de management de l'Institut Mines-Télécom,

Arrête :

Article 1^{er}

À l'article 1^{er} de l'arrêté du 19 janvier 2017 susvisé, au titre de la promotion 2015, les mots : « M. Teyssonneyre (Antoine Alun Thomas) sont rapportés et remplacés par les mots : « M. Teyssonneyre (Antoine Alain Thomas) ».

Article 2

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de Télécom école de management sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 février 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 29 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3 et D. 642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2014 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 16 février 2018 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves de formation initiale sortis de l'école en 2018, désignés ci-après par ordre alphabétique :

Au titre de 2017

M. Arnaud (François).
Mme Buisson (Marie).
M. Clement (Hadrien).
M. Dao (Van Thanh).
Mme Elofer (Elisa).
M. Guillemot (Vincent).
M. Larquetoux (Matthieu).
M. Lucas (Romain).
M. Morin (Clément).
M. Pereira (Alexandre).
M. Petilaire (Jerry).
Mme Thoux (Anne-Laurence).
Mme Tomasian (Noémie).
Mme Trayssac (Océane).
M. Vitaglione (Simon).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 mars 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 29 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3, et D. 642.1 ;

Vu le décret n°2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2014 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 21 septembre 2017 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction, est attribué à l'élève de formation initiale sorti de l'école en 2018, désigné ci-après :

Au titre de 2017

M. Arrabit (Peio).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction, confère de plein droit le grade de master.

Article 3

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 mars 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 4 avril 2018 rapportant l'arrêté du 27 octobre 2017 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom – cycle ingénieur civil

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;
Vu l'arrêté du 27 octobre 2017 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

À l'article 1^{er} de l'arrêté du 27 octobre 2017 susvisé, les mots : « M. Sadky (Abir) » sont rapportés et remplacés par les mots : « Mme Sadky (Abir) ».

Article 2

Le directeur de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 4 avril 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 20 mars 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de l'École nationale supérieure des mines de Paris – cycle ingénieur civil**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech) ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 1997 modifié relatif aux conditions de recrutement, d'études et de délivrance des diplômes applicables aux élèves de formation initiale de l'École nationale supérieure des mines de Paris ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2014 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les listes de sortie dressées par le comité des études en ses séances des 11 mai 2017, 29 juin 2017, 6 juillet 2017, 24 octobre 2017, 21 décembre 2017 et 8 mars 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris, cycle ingénieur civil, est attribué avec les mentions suivantes aux élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris sortis de l'école en 2017, désignés ci-après par ordre alphabétique :

Mention excellent

M. Anjou (Valentin).
M. Benabdelkarim (Benjamin).
M. Bourdel (Pierre-Antoine, Jean, Benoît).
M. Celier (Fabien, Louis, Marie).
M. Chan-Wai-Nam (Quentin, Ludovic, Yvan).
M. Cochard-Marchewka (Paul).
M. De Mattia (Arnaud, Michel).
M. Drouet (Valentin, René, Jean).
M. Dubois (Rodolphe, Alexandre, Roland).
Mme Dujon (Mathilde).
M. Fernandes Rosa Pereira Setti (Marcei).
M. Gentil (Thibault, Clément, Nicolas).
M. Gonthier (Antoine).
M. Grandeau (Raphaël, Huy-Tong).
M. Holzenberger Nils, Rafael).
M. Jourdain (Hugo, Thomas, Louis).
M. Kasriel (Nathanaël, Daniel).
M. Kirchmeyer (Matthieu, Thibault, Hongyi).
M. Legrand (Amaury, Charles, Gérard).
M. Levisse (Paul, Ghislain, Albert).
Mme Moisson (Anne-Laure).

M. Morin (Nicolas, Michel, Henri).
Mme Naepels (Margaux, Claire, Cornélie).
Mme Pannecoucke (Léa, Anne, Germaine).
M. Parolin (Jules).
Mme Perrin (Marion, Camille).
M. Petit (Briec, Thomas, Joseph).
M. Plays (Thibault, Gérard, Marcel).
M. Savinelli (Maxime).
M. Stoliaroff-Pépin (Adrien).
M. Van De Kerckove (Simon, Olivier, Robert).
M. Vergnaud (Florian, Johan).
M. Vigne (Matthieu, Henri, Pierre).

Mention très ben

M. Ait Abderrahim (Amar).
Mme Bendjador (Hanna, Silène, Sophia).
M. Billard (Maxime, Julien).
M. Billeau (Sébastien, François, Jacky).
Mme Bortolotti (Sandrine).
M. Cabut (Christophe, Paul).
M. Carreau (Olivier, Paul, Grégoire).
Mme Chazot (Cécile, Anne-carole, Frédérique).
M. Chekroun (Benjamin, Nessim).
Mme Cherrier (Noélie, Rozenn, Eric).
M. De Froissard Broissia (Charles, Marie, Joseph, Christophe).
Mme Divert (Lison, Andrée, Noëlle).
M. Dubos (Jérôme).
M. Dupont de Dinechin (Grégoire, Marie, Florent).
M. Jeanot (Jonathan).
M. Joudet (Clément, Thibault).
M. Lahmar (Elies).
M. Martin Paneda (Diego, Victor, Joseph, Manuel).
M. Mossuz (Damien, André, Pierre).
M. Mourragui (Soufiane, Marc, Charles).
M. Mutinelli-Szymanski (Thibault, Marie, Jacques).
M. Peruzzetto (Marc).
M. Reymond (Thibaut).
M. Richon (Victor, Venance, Jacques, Edouard).
M. Sguario (Igor, Arnaud).
M. Surroop (Dilshad).
M. Wylomanski (Florian, Pierre, Didier).

Mention bien

M. Abid (Mohamed).
M. Alexandre (Thibault, Louis, Hadrien).
M. Arteaga Ramirez (Nicolas).
Mme Bethouart (Emma, Cécile, Emélie).
M. Camus (Félix, Charles, Max).
M. Chan (Raymond).
Mme Chlela (Dona).
M. Cornet (Alexandre, Robert, Henri).

Mme Cornet (Mélie, Rosanie).
Mme Delgado (Serena).
M. Depretz (Alban, Edmond).
M. Deroubaix (Maxime, Christophe).
M. Dias-Omonte (Gaël, Diego).
M. Fauchier-Magnan (Antoine, Louis, Philippe, Marie).
M. Formery (Odilon, Philibert, Marie).
M. Garcia nom d'usage Garcia-Rundstadler (Baptiste, Louis, Bernard).
M. Garnier (Léo, Jean).
M. Goblet (Antoine, Arnaud, Bernard, Jean-Marc, Pierre).
Mme Gondel (Alexane, Marie, Andréa).
M. Guedon (Thibaud, Mary, Laurent).
Mme Hanna (Haya).
M. Huvet (Marc-Antoine, Corentin).
M. Jouglard (Charles, Jérôme, Marie).
M. Krarti (Ahmed).
M. Lachaize (Henri, Jean, Olivier).
M. Le Breton (Loïc, Jérôme).
M. Le Helloco (Antoine, François).
M. Lombard (Augustin, Pierre, Marie).
M. Maddalena (Tom, Antoine, Jean).
M. Martinot (Loïc, Pascal, Jacques).
M. Meng (Stéphane, Shi-Jie).
M. Mialon (Grégoire, Pierre-Maurice, Marie).
Mme Noirot (Lucie).
Mme Pasquet (Joy, Léa, Colette, Salomé).
M. Pélissier (Mathieu).
M. Petit nom d'usage Petit-Hoang (Ambroise, François, Louis, Frédéric).
M. Richard (Aurélien, Vincent, Jean).
Mme Thibeau-Sutre (Elina, Suzon).
M. Troger (Anthony, Jacques, Paul).
M. Vitoux (David, Robert).
M. Wang (Han).

Mention assez bien

M. Akoum (Samy, Adrien).
M. Ayache (Eliot, Henri, Roger).
M. Binot (Ferréol, François, Christian).
Mme Boucly (Céline, Joëlle).
M. Cailleteau (Florian).
M. Calvino (Clément).
M. Chen (Min).
M. Christophe (Vianney, Marie, Philippe).
M. Clerjon (Arthur, Bernard, Elie).
M. Coroler (Pierre, Marc, Vincent).
M. Dahan (David-Jacob).
M. Dassonville (Théodore, Guillaume, Benoît).
M. De Ducla (Jean, Jérémie, Louis, Elie, Jules).
M. De Grimaudet de Rochebouet (Audoin, Thierry, Marie).
M. Dogniaux (Matthieu, Loïc).

M. Gao (Yuntian).
M. Gonda (Louis, Philippe, Catherine).
M. Govin (Alexandre, Philippe, Olivier).
Mme Harry (Carole, Odile, Hermine).
M. Jego-Delacourt (Corentin, Thimoté).
M. Lamdouar (Othman).
M. Landry (Antoine, Michel, Pierre, Félix, Marie).
M. Larroche (Corentin, Pierre, Marcel).
M. Lefebvre de Plinval Salgues (Guilain, Marie, Adrien).
M. Levy (Jean-Charles).
M. Liétar (Robin, Hervé, Christophe).
M. Liu (Jiaxu).
M. Martin (Mathieu, Jean, François).
M. Mazet (Martin, Simon, Edouard).
Mme Mommeja (Capucine, Marie, Anne, Françoise).
M. Mustière (Paul, Dimitri).
Mme Ota (Elsa).
Mme Oudea (Emmanuelle).
M. Robert de Massy (Marc, Louis).
M. Salle de Chou (Elie, Bertrand, Joseph, Marie).
M. Sattler (Xavier, Jean, Edouard).
M. Sidois (Pierre, Martin, Edouard).
M. Tang (Buu Vinh).
M. Tanielan (Ugo, Jérôme).
Mme Tian (Xiaobing).
M. Tondeur (Maxime, Quentin).
M. Valhibay (Chipten, Mourteza).
Mme Zeitoun (Audrey, Esther).
M. Zhang (Nicolas, Xuan-Yi).

Mention passable

M. Alaoui (Mohamed Omar).
M. Alber (Pierre-Antoine, Victor, Gérard).
M. Caillard (Julien, Jean, Jacques).
M. Caron (Benjamin, Frédéric, Christal).
M. Chevrel (Jean-Baptiste, Benoit, Thomas, Pierre-Marie, Orso, René).
M. De Salve de Bruneton (Théophile, Mathurin, Jacques, Daniel).
M. Duquenoy (Louis, Nicolas).
M. Fèvre (Baptiste, Louis, Philippe).
Mme François (Célia, Nasreen, Emilie).
M. Gacoin (Maxime, Yoann, Ernest).
M. Goddet (Charles, Paul, Philippe).
M. Hajarabi (Nadir).
Mme Hu (Yifan).
M. Laszlo (Florian, Louis, Raphaël).
M. Laude (Matthieu, Jean, Marie, Robert).
Mme Li (Chao).
M. Marcaini (Guillaume, Francis, Marius).
Mme Mounigny Tantchou (Paule Audrey).
M. Namet (Georges).

M. Roche (Oscar, Walfroy, Arthur).
M. Roig (Clément, Lucas, Robert).
M. Soudan (Matthieu, Pierre, Christian).
M. Tetart (Guillaume, Thomas, Sébastien).
M. Zhai (Weijun).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris confère de plein droit le grade de master.

Article 3

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 mars 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT

Agence pour l'informatique financière de l'État

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décision du 28 mars 2018 portant nomination du référent déontologue de l'Agence pour l'informatique financière de l'État

La directrice de l'Agence pour l'informatique financière de l'État,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 28 *bis* ;

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;

Vu le décret n° 2005-122 du 11 février 2005 modifié portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Agence pour l'informatique financière de l'État » ;

Vu le décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique,

Décide :

Article 1^{er}

À compter du lendemain de la parution de la présente décision, Mme Michelle Crépeau, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, est désignée en qualité de référent déontologue de l'Agence pour l'informatique financière de l'État pour une durée de trois ans.

Article 2

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mars 2018.

La directrice,
RÉGINE DIYANI

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 8 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration
du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB)**

NOR : ECFL1806850A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu les articles L.521-1 et suivants du code de la recherche fixant le statut juridique des centres techniques industriels;

Vu la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948, notamment les alinéas 5 et 6 de l'article 4;

Vu l'arrêté du 5 janvier 1967 portant création du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2015 portant nomination au conseil d'administration du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton;

Vu les statuts du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton et notamment l'article 6 précisant la composition du conseil d'administration;

Vu les propositions des organisations syndicales les plus représentatives,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton :

1° Au titre des représentants des chefs d'entreprise :

M. Bedel (Bertrand).

Mme Belfroid (Françoise).

M. Bertrand (Christophe).

M. Charton (Jacques).

M. Deman (Bart).

M. Gomis (Christophe).

M. Gruat (Philippe).

Mme Hasni (Fayruz).

M. Hémerly (Vincent).

M. Mazet (Philippe).

M. Peltier (Patrick).

M. Tisseyre (Michel).

Mme Valladeau-Roncin (Sylvie).

M. Vivier (Jean-Marc).

2° Au titre des représentants du personnel technique :

M. Duquenne (Thierry).

M. Halbert (Michel).

Mme Lazorko (Patricia).

M. Lécuyer (Marcel).

M. Springinsfeld (Philippe).

3° Au titre des représentants de l'enseignement technique supérieur et des personnalités particulièrement compétentes :

M. Beideler (Julien).
Mme Bernard-Gély (Anne).
M. Dubouloz (Nicolas).
M. Franssen (Jean-Marc).
M. Métayer (Dominique).
M. Mit (Pierre).
M. Pillard (Wilfried).
Mme Terrible (Clotilde).
Mme Voeltzel (Anne).

Leur mandat expirera le 31 décembre 2020.

Article 2

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 8 mars 2018.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général l'aménagement
du logement et la nature,*
PAUL DELDUC

Ministère de l'économie et des finances
Ministère de l'action et des comptes publics

Directrice de la publication

Isabelle BRAUN-LEMAIRE, secrétaire générale des ministères économiques et financiers

ISSN 2427-9498

Réalisation

SG – Bureau documentation et archives (SEP2D)

Centre de documentation économie finances (CEDEF)

12, place du Bataillon du Pacifique, 75572 Paris Cedex 12

Tél. : 01 53 18 72 00 – Courriel : cedef@finances.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

